

## **AUTOROUTE Castres - Toulouse :**

# **Un projet non discriminant pour l'intérêt collectif ???**

**C'est FAUX**

Aménager l'existant, c'est conserver dans le domaine public les aménagements déjà réalisés, c'est préserver la qualité de vie des villages contournés. C'est conserver la gratuité d'accès aux aménagements déjà réalisés ou à venir pour lesquels les contribuables ont largement participé.

Aménager l'existant, c'est bénéficier du gain de temps et de la sécurité nécessaires pour tous les citoyens afin de favoriser leurs accès aux services ou aux pôles d'activité.

Aménager l'existant, c'est aussi renforcer les voies ferroviaires pour offrir à tous une mobilité adaptée aux besoins et aux moyens de chacun.

Les intérêts locaux doivent s'effacer devant l'intérêt collectif pour que ville et campagne puissent prospérer durablement.

**Pour notre région, pour la planète,  
pour nos enfants, optons pour une  
mobilité équitable**



# **Collectif RN126**

## **AUTOROUTE Castres - Toulouse :**

# **Un projet non discriminant pour l'intérêt collectif**

**???**

**Concernant le projet de liaison  
autoroutière Castres - Toulouse, on  
nous parle d'intérêt général, mais  
qu'est-ce que l'intérêt général ?**

L'intérêt général suppose toujours qu'une minorité doit se plier au dictat de la majorité. Quand, derrière cette majorité, se cachent des entreprises et des élus il s'agit d'intérêts particuliers.

Recherchons plutôt l'intérêt collectif, l'intérêt de tous les citoyens.

Améliorer la mobilité, c'est choisir la solution la mieux adaptée aux besoins sans discrimination aucune entre ville et campagne !

- L'autoroute, un projet non - discriminant entre usagers : FAUX !

Pour le Tarn nord, La A68, sécurisée et gratuite ;

Pour le Tarn sud, une mobilité à deux vitesses :

- ☞ Une autoroute payante
- ☞ La nationale 126, déclassée en départementale dont l'entretien et la mise en sécurité seront à la charge des collectivités locales.

- L'autoroute est un projet peu coûteux puisqu'il sera porté pour l'essentiel par le concessionnaire et non le contribuable : FAUX !

Le contribuable en paye 60 % ... sans l'utiliser nécessairement !

L'autoroute, c'est un ouvrage qui fait : 500 M€ sur 64 km

- ☞ Pour le concessionnaire ⇨ 200 M€
- ☞ Pour le contribuable ⇨ 300 M€
  - En rétrocession d'ouvrages réalisés ou en cours de réalisation
  - En subvention locale d'équilibre 100 M€
- ☞ Pour l'utilisateur :
  - 10 à 15 €/jour en péage pour un aller-retour
  - 2200 à 3300 € par an
  - 22000 à 33000 € en 10 ans

- La route actuelle gratuite pourra être utilisée par ceux qui ne veulent ou ne peuvent payer le péage : VRAI, MAIS... !

- ☞ L'utilisateur local et le riverain empruntant l'axe gratuit ne pourront plus utiliser les contournements (Soual, Puylaurens) réalisés par les fonds publics.
- ☞ Ils circuleront sur une route déclassée en dépit des aménagements réalisés nécessaires à la mobilité améliorée et sécurisée de TOUS.
- ☞ Le temps du trajet sera allongé, en raison du passage obligé par les villages, et ceux-ci connaîtront à nouveau les affres du trafic.
- ☞ L'utilisateur empruntant l'autoroute aurait payé deux fois, une première fois par le biais de l'impôt pour la réalisation des ouvrages publics, une deuxième fois par le péage.

- L'autoroute c'est plus de sécurité : VRAI mais pour qui ?

Pour ceux qui circuleront sur l'axe autoroutier. Pour ceux qui resteront sur l'axe gratuit, l'autoroute signera la fin du financement pour la sécurisation de la RN126. Faire l'autoroute, c'est maintenir cette insécurité pour ceux qui n'emprunteront pas l'autoroute.

- La baisse relative du trafic sur la RN126 diminuerait le nombre de tués : FAUX !

Sur la RN126, depuis 10 ans, le trafic a augmenté de près de 30%, le nombre d'accidents n'a cessé de baisser, alors que le nombre de tués par an n'a pas bougé : 3 morts par an. Seule l'amélioration de la sécurité diminuera le nombre de tués, pas la diminution du trafic.

- Albi, Castres, une vraie équité pour les usagers de la SNCF ? - NON !

Ces villes ont une population semblable et sont situées à vol d'oiseau à égale distance de Toulouse. De gare à gare, Albi est à 64,6 km et Castres à 62,2 km (données IGN).

- ☞ Nombre de relations quotidiennes avec Toulouse (total dans les deux sens, hors week-end, trains et cars confondus) :
  - Albi : 42
  - Castres : 30

*Soit environ 1/3 de moins pour la ligne Castres - Toulouse !*

- ☞ Durée moyenne du voyage (trains seulement, moyenne des 2 sens) :
  - Albi Toulouse : 1h04mn
  - Castres Toulouse : 1h14mn

*Soit 10mn de plus pour un trajet Castres - Toulouse !*

- ☞ Amplitude quotidienne d'ouverture de la ligne (entre le premier et le dernier train, hors week-end) :
  - au départ de Toulouse vers Albi : 6h19 à 22h45 = 18h26
  - au départ de Toulouse vers Castres : 6h05 à 21h17 = 15 h12

*Soit 3h14 heures de moins pour Castres !*

- au départ d'Albi vers Toulouse : 5h26 à 22h09 = 16h43
- au départ de Castres vers Toulouse : 5h51 à 20h45 = 14h04

*Soit 2h39 de moins pour Castres !*

- ☞ Prix du billet 2nde classe :
  - Toulouse Albi : 11,70 €
  - Toulouse Castres : 13 €

*Soit 1,30€ de plus (10%) !!*